

« Indépendance », à la recherche d'une liberté numérique

Le commandement des anciens despotismes était : « Tu ne dois pas » Le commandement des totalitaires était : « Tu dois. » Notre commandement est : « Tu es. ». G.Orwell « 1984 »

Aujourd'hui est un jour historique. L'Europe a voté la mise en place d'une taxe sur les produits manufacturés importés ou non, calculée selon le coût de transport et le niveau d'utilisation d'énergie fossile pour la fabrication. Cette décision va permettre un vrai bond dans l'optimisation de la consommation électrique et la réduction des déchets non recyclables (nucléaire, pétrole et gaz, matières premières des centrales électriques) et des émissions de carbone (production et transport).

Les leaders écologistes ont accueilli avec joie les événements qui se sont déroulés aujourd'hui. Selon eux il s'agit là d'un grand pas en avant dans le contexte politique bloqué de la mise en application de l'accord européen sur la réduction du CO₂.

Cette nouvelle loi est basée sur un engagement fort : faire en sorte que le niveau de CO₂ dans l'atmosphère ne dépasse pas 450 ppm ce que les écologistes considèrent comme la limite supérieure avant que le climat mondial ne subisse des changements irréversibles. Al Gore l'ancien vice-président des États-Unis et l'un des membres les plus éminents du comité d'Urgence carbone a aussitôt accueilli l'annonce de façon positive : « les soi-disant trois grands de l'Europe (Oui, l'Angleterre a fait marche arrière avec le BREXIT et est revenu dans le giron de l'Europe) ont enfin pris une initiative. Il est désormais impératif que le reste de l'Europe suive ».

Ma famille, très concernée par l'écologie, se réjouit de cette initiative. En effet, depuis longtemps, ma mère a limité au maximum notre consommation d'emballage (choix des produits industriels les plus respectueux, utilisation de shampoing, gel douche et déodorants solides, fabrication de certains de nos produits beauté, dentifrices, lingettes lavables, ...), pour lutter à la fois contre la pollution du plastique, cause notamment du septième continent mais aussi par rapport au problème des gaz à effet de serre venant de l'industrie. De son côté, notre père, malgré son emploi de responsable qualité chez EDF, a toujours été derrière nous, pour s'assurer que nous avons une consommation électrique maîtrisée (achat d'appareils électriques de norme A, programmation du chauffage, extinction des lumières dès que possible, interdiction d'avoir un écran allumé en étant en même temps sur une autre activité, les bains seulement le week-end, ...) et est resté raisonnable dans le choix de nos véhicules automobiles.

En 2032, nous pouvons dire que les mœurs ont, heureusement, fortement évolué dans de nombreux foyers en termes de consommation plus responsable. Beaucoup de familles à travers le monde occidental sont initiées et appliquent une logique écologique dans leurs achats. De plus, l'envolée des cours du carburant et la pénurie annoncée des énergies fossiles a accéléré le passage aux véhicules électriques, devenus largement majoritaires dans le parc automobile européen et américain. La pollution aérienne au niveau des grandes villes s'est nettement améliorée même si l'utilisation de l'énergie électrique reste bien sûr une préoccupation, une problématique écologique.

En France, la conscience des problèmes écologiques s'est traduite notamment par une volonté éducative, via la mise en place au Collège d'un cours concernant les dangers écologiques mondiaux et les actions utiles à l'échelle de l'individu et du quotidien. Et au Lycée une option obligatoire intitulée « Ethique et Science » a été créée. Le but de ce cours est de former les jeunes à avoir une réflexion pour identifier les conséquences potentiellement négatives d'une action personnelle ou professionnelle, à ne pas retenir comme seul critère le bénéfice personnel

ou à court terme et donc à intégrer les principes moraux qui devraient orienter nos actions selon les situations.

La nécessité primordiale d'une démarche éthique dans notre société, pas seulement sous forme de comités, s'explique par les enjeux écologiques mais aussi par les avancées techniques permettant à l'Homme un champs et une puissance d'action révolutionnaire, notamment dans le domaine des sciences de la vie, en matière de procréation (procréation assistée, avortement, don de gamètes, diagnostic prénatal, clonage...) et de fin de vie (soins palliatifs, acharnement thérapeutique, euthanasie...) et dans le domaine des technologies avec aussi un pouvoir d'action décuplée : la robotique pouvant révolutionner profondément des domaines professionnels et le quotidien de l'humain, l'informatique apportant des outils d'information pouvant permettre une action importante (d'influence ou de contrainte) sur les individus sans limite d'échelle.

Ma sœur et moi avons donc grandi dans une culture familiale engagée pour protéger notre planète. Pourtant, Wendy, mon aînée de cinq ans, n'a pas pris une voie professionnelle en rapport avec l'esprit de la famille. Ainsi, passionnée de voyages et d'exotisme, elle a fait le choix du tourisme, univers très consommateur d'énergie fossile en raison du transport par avion. Mais après sept ans dans un tour opérateur mondial, qui lui a permis de découvrir beaucoup de destinations à travers le monde, elle a décidé de retourner vers une démarche plus écologique et a monté avec trois amis une petite agence qui commercialise des séjours originaux avec comme credo de faire du transport une partie valorisée du voyage, pas juste un rôle d'acheminement. Cela permet à la fois de justifier le choix de transports moins rapides, mais plus éco-responsables.

Après un an et demi, ils commencent à être un peu connus et avoir un rythme de croissance intéressant. Ce projet a impliqué beaucoup de sacrifices en termes de finances, de sécurité professionnelle (tous avaient un emploi très attrayant et bien rémunéré dans de grands groupes du tourisme) et maintenant leur quotidien comprend beaucoup de gestion, d'administratif et de réflexion pour réduire au maximum les contraintes. Mais comme m'a dit ma sœur l'autre jour : « cela fait tellement du bien de poser sa petite pierre à l'édifice d'un monde durable et notre travail en équipe pour trouver des voyages originaux, c'est impressionnant ! ».

J'avais toujours été en admiration envers ma sœur par rapport à sa capacité à développer une passion et son goût de l'aventure, de la nouveauté. A côté je parais très prudente et peut-être même classique, peu originale dans mes choix de centres d'intérêt : je suis ingénieur en informatique, ce qui est beaucoup moins drôle au quotidien par rapport à toute la découverte du monde réalisée par ma sœur. Cependant, j'ai pris de l'avance en termes de projet entrepreneurial. Ainsi, après mon master en ingénierie informatique, j'ai effectué une spécialisation de deux ans dans le domaine de la cryptologie informatique. Cela m'a permis d'acquérir la connaissance des mécanismes de codage à partir d'algorithmes complexes pour sécuriser toutes les données sensibles (numéro de cartes bancaires, identifiants de compte bancaire, mots de passe...), assurer la confidentialité des transmissions (réalisées par l'intermédiaire d'une carte SIM d'un téléphone mobile, d'un terminal de banque ou d'un site d'e-commerce) et lutter contre la fraude dans le monde numérique. Mon « idole » en termes de génie est bien sûr Alan Turing et son travail sur Enigma. Bien évidemment, la cryptologie est une discipline éminemment stratégique, car elle est un outil indispensable pour la protection des libertés individuelles et de la vie privée, la confidentialité pour les entreprises et la sécurité des États. Appelée « la science du secret », elle est devenue primordiale et centrale dans le monde hyper-informatisé du XXIème siècle.

Malgré une opportunité d'embauche pour intégrer une des équipes de Google, très en recherche de collaborateurs avec mon profil, j'ai fait le choix de rester en France pour développer une société proposant un moteur de recherche protégeant les données personnelles des utilisateurs. Cela peut paraître idéaliste mais comme dit Antoine de Saint-Exupéry « *L'avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre* » et j'ai constaté qu'il y avait un réel besoin de ménage dans les pratiques concernant la gestion des données informatiques.

En effet, il faut savoir que Google et homologues tracent et utilisent tout ce que nous faisons sur Internet : les sites visités, les achats effectués, les lieux dans lesquels nous nous rendons, les films regardés, les livres lus, la musique écoutée... toutes les informations qui sont propres à chacun et qui permettent de distinguer une personne au sein d'un groupe social donné. En acceptant les « conditions générales d'utilisation », que nous ne lisons quasiment jamais, nous donnons le droit à Google d'exploiter nos données. De plus, dans le cas où nous les lirions, nous ne serions pas en mesure de comprendre l'ampleur des traitements mis en place par Google. Or, ces traitements sont particulièrement massifs et intrusifs.

L'ensemble de ces données est alors analysé par les puissants ordinateurs de la firme, dans le but de créer une sorte de carte d'identité très précise de chaque utilisateur.

C'est ce que l'on appelle le « Big Data ».

Ces profils, compilant de très nombreuses données, sont utilisées à des fins commerciales, ... mais aussi politiques.

La CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés en France) distingue les données personnelles des données sensibles (les données sensibles étant celles qui fournissent des informations sur l'origine ethnique des individus, leurs opinions politiques ou religieuses, leur orientation sexuelle ou leur état de santé) et par principe, leur collecte et traitement sont interdits sauf autorisation explicite de la personne concernée et traitements justifiés par l'intérêt public et autorisés par la CNIL.

Or toute donnée, quand elle subit des traitements, peut être transformée en données sensibles. Donc la CNIL attaque judiciairement Google sur sa politique de gestion des données personnelles en France mais l'impact est faible et ne contraindra pas Google à changer car Google ne doit payer qu'une amende de cinquante millions d'euros ce qui est faible par rapport à son chiffre d'affaire annuel de cent soixante-deux milliards de dollars.

Pour pouvoir donc profiter gratuitement des services de Google, comme ceux de nombreux autres acteurs des nouvelles technologies, nous devons donc rogner sur notre vie privée, en abandonnant la confidentialité de nos données personnelles. Il existe une formule qui résume parfaitement cette pratique : « si c'est gratuit, c'est que le produit c'est vous ! ».

Comme tout le monde le sait, nos données personnelles sont revendues à prix d'or aux marques désireuses de cibler au mieux leur publicité. Selon votre profil, vos données seront plus ou moins « cotées ». Ainsi, le prix des données personnelles d'une femme enceinte vaudra sept fois plus cher qu'une personne ne donnant accès qu'à ses informations dites « de bases », et les données d'une personne obèse quarante fois plus. Google établit les prix des données personnelles selon la largeur du champ qu'elles touchent.

Des entreprises se sont spécialisées dans le traitement de ces données. Ainsi, la base de données Mosaic d'Experian, une société française qui récolte nos informations afin de mieux conseiller leurs clients sur leur politique marketing et commerciale, liste plus d'1 milliard de personnes dans le monde dont 95% de la population française ! Elle révèle toutes les facettes du consommateur : ce qu'il est (conditions et modes de vie, lieu de résidence, ...), consomme et attend, et ensuite segmente sous un angle comportemental pour aider les entreprises à mieux évaluer leur potentiel marché, définir leurs cibles client et affiner leurs stratégies marketing. Nous comprenons facilement l'utilité et l'importance de cet outil. Mais l'utilisation de données

très pointues avec une logique d'enrichissement sans éthique, c'est-à-dire de valeurs morales moteur d'une réflexion concrète sur les enjeux et les conséquences de leur activité, est évidemment dangereux. Nous avons un risque accru d'inégalité territoriale et socio-démographique et d'exclusion de profils individuels dans la sélection effectuée par les marques. En établissant des profils qui permettent ensuite aux entreprises de communiquer de manière plus « adéquate », nous sommes aussi exposés à une communication exclusivement tournée sur l'exploitation des points d'accroches des consommateurs, plutôt que sur les caractéristiques du produit et son positionnement.

Cet outil très puissant d'affinage ne doit donc être mis uniquement dans les mains de sociétés responsables, et non pas seulement motivés par un intérêt d'argent ou de parts de marché. Il est important de s'assurer que la recherche d'opportunités financières ne soient pas détachées de valeur éthiques et égalitaires.

Une autre menace, encore plus importante, est du côté de l'utilisation politique. Les plus grosses data-brokers au monde (sociétés de courtage des données d'utilisateurs) sont employées à des fins électorales, et on comprend pourquoi lorsque l'on regarde les chiffres. Par exemple, l'équipe de Barack Obama dépensa plus de trente millions de dollars en achat de fichiers afin de préparer l'élection de 2008. Ces achats ont aidé à forger leur propre base de données qui liste deux cent vingt millions de citoyens américains contenant jusqu'à six cents informations par personne ! De l'âge à l'adresse en passant par les tendances politiques jusqu'aux derniers achats en ligne et en magasin... de quoi bien cibler les indécis et les abstentionnistes et de les faire basculer du côté du candidat.

En plus de biaiser la communication et la neutralité dans un but électoral, nous pouvons imaginer les abus d'une telle masse d'informations sur les citoyens, en référence avec les affaires historiques d'écoute dans différents pays occidentaux (Royaume-Uni, France, Etats-Unis, ...), mise en place à différentes occasions pour manipuler certains membres influents ou groupe de la population.

Mais l'influence des Big Data ne porte pas uniquement sur notre consommation et sur notre liberté de choix politique. Elle peut impacter notre vie privée directement.

Ainsi, cela peut constituer un outil pour juger les gens, non pas sur leur comportement réel, mais sur un profil comportemental construit à partir du recoupement de données les concernant. Le monde tend, avec la récupération massive des données du net, à créer un système de description et d'évaluation de l'individu basée sur une déduction numérique.

Cet angle de vue de la personne pourra être récupéré pour des cabinets d'embauche, des décisions bancaires, ... voire même pour une évaluation citoyenne comme l'a déjà mis en place la Chine depuis quelques années : un système à points qui évalue le comportement des citoyens dans les lieux publics et sur internet grâce aux réseaux sociaux internes au pays comme Weibo ou WeChat qui scrutent les citoyens en permanence, avec des conséquences sur leur vie réelle. Le monde social n'est pas né avec le Big Data, mais celui-ci pourrait bien nous y enfermer.

L'accès à nos informations nous expose donc à des utilisations abusives (sociale, politique, commerciale, professionnelle et relationnelle).

Mais tout cela ne signifie pas qu'il est impossible d'améliorer le système. Nos données évoluent au cours du temps, une grossesse ne dure pas plus de neuf mois par exemple, déménagement, nouvel emploi, ... Et même si vos données n'étaient pas protégées avant, elles peuvent l'être plus maintenant. Pour accéder aux données collectives que l'informatique rend disponible, nous ne sommes pas obligés de céder nos données personnelles.

Et c'est dans cet esprit que nous avons créé « Indépendance », terme compréhensible à l'échelle mondiale et illustrant la motivation principale de notre société.

Face à cette utilisation sans réel contrôle de nos données et à l'ampleur des répercussions marketing, politiques et même sociales, l'ambition de notre entreprise est de proposer un moteur de recherche, qui se finance dans un premier temps via un abonnement avec comme intérêt pour les utilisateurs la protection de leurs données.

Bien sûr, une charte de comportement éthique de la part de nos clients doit être signée à chaque ouverture de contrat pour assurer le respect de la loi. Ainsi, il y est rappelé les comportements et consultations illégaux et le signalement aux autorités en cas de non-respect. Pour cela, nous avons modélisé un algorithme permettant d'identifier les mots irrespectueux (en rapport avec la pédophilie, le racisme et le terrorisme principalement) et les sites interdits. Cet outil informatique peut déjà effectuer un filtre conséquent et au fur à mesure de notre expérience d'entreprise, notre système s'affine. Une personne de notre équipe est dédiée à cette veille de « respect légal ». Notre modérateur agit par enrichissement de la base de données de surveillance (nouveaux sites identifiés comme controversés, mots clés complémentaires), appuyé par un système d'intelligence artificielle « Respect », développé en interne, qui identifie et répertorie les supports en rapport avec ces thèmes illégaux.

La nouveauté apportée par « Indépendance » est d'offrir la possibilité à nos clients de non-communication de leurs données ou de leur vente mais à des entreprises sélectionnées selon un critère éthique. Ils ont aussi comme option de pouvoir recevoir des offres publicitaires selon une sélection en cohérence avec leurs centres d'intérêts modifiables à tout moment.

Ainsi, notre philosophie est de garantir à nos utilisateurs la conservation de leur libre-arbitre numérique et du pouvoir de décision concernant l'exploitation de leurs informations.

Nous souhaitons valoriser une démarche de consomm'acteur, essentielle pour une société durable. En effet, en consommant, nous avons une influence positive ou négative sur l'écologie (emballages, source des matières premières, traitement de la faune et de la flore, mode de fabrication, ...), la santé de l'humain (produits chimiques, qualité des ingrédients, ...) et l'emploi (localisation, rémunération et embauche, conditions de travail, ...). Nous ne devons plus être des consommateurs qui acceptent passivement les biens et les services qu'on leur propose. Consommériste averti, il est important de s'engager en prenant en considération dans nos choix des critères de responsabilité et d'équité des produits offerts.

Ainsi, les entreprises, qui montrent cette conscience et ce respect des parties (vivantes ou pas) impactées par leurs activités, sont considérées par notre équipe comme des acheteurs de données de qualité. L'éthique dans le monde des affaires (autant du côté consommateur que vendeur) repose sur une préoccupation qui ne doit pas être seulement le gain d'argent et la facilité de résultat mais celle d'allier la réponse à son besoin, ses intérêts et une pratique responsable sur le plan environnementale, sociale et commerciale.

Cette volonté de revendre sélective des données de nos clients, avec leur accord bien sûr, apporte une source de revenu supplémentaire pour aider à la viabilité et au développement d'Indépendance et en même temps une contribution ciblée, une aide orientée à l'intention des entreprises « responsables ».

La vente des données d'utilisateurs, selon un réel choix de chacun de les communiquer ou non, ciblée selon leurs sélections personnelles et à l'intention d'entreprises ayant une réelle culture éthique correspond ainsi à notre objectif d'action en tant que professionnels sur notre monde actuel. Même si la tâche est ambitieuse, aux vues de notre taille en comparaison des GAFAs (grands fournisseurs de données représentés majoritairement par Google, Amazon, Facebook, Apple, ...), nous comptons sur l'effet papillon, l'important étant de créer l'impulsion. Et nous avons foi en l'humain !

Pour l'instant, depuis la création d'Indépendance il y a cinq ans, nous avons réussi à fidéliser quasiment vingt millions d'utilisateurs dans le monde, avec une majorité en France, au

Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Nous allons, à la fin de l'année, pouvoir s'attaquer aux marchés sud-américains en termes de revente de données. Et nous réfléchissons à nous ouvrir au marché chinois. Mais le travail de sélection est long et fastidieux. Il est important de s'assurer du bien-fondé des chartes éthiques revendiquées par les entreprises. Six personnes à temps plein chez Indépendance sont dédiées à cette veille sur les comportements éthiques ou contraires des entreprises, déjà clientes ou prospectes.

Petit à petit, notre équipe se renforce. De quatre aventuriers, galvanisés pour défendre notre liberté et notre capacité d'arbitrage, nous sommes maintenant seize collaborateurs dans le projet « Indépendance ». Et nos idées, nos potentiels d'action et de changement sur notre environnement numérique sont considérables. Rendez-vous dans cinq ans pour connaître tous les progrès gagnés et n'oubliez pas : nous ne sommes pas un produit mais des acteurs du monde !!!

Il y a ceux qui voient la réalité et qui disent : Pourquoi ? Et il y a ceux qui travaillent pour un idéal et qui disent : Pourquoi pas ?